

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Siège social : 11, rue des Lilas 1082 Tunis Mahrajene.

La Société Chimique ALKIMIA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 mai 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Lotfi REKIK et Mr Anis LAADHAR.

BILAN
(Exprimé en Dinars)

Actifs	Notes	31 Décembre	
		2018	2017
Actifs non courants			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	A1	1 704 686	1 704 686
Moins : Amortissements des immobilisations incorporelles	A2	(1 465 744)	(1 465 744)
Immobilisations incorporelles nettes		238 943	238 943
Immobilisations corporelles	A3	90 421 815	86 124 808
Moins : Amortissements des immobilisations corporelles	A4	(69 002 564)	(66 630 806)
Immobilisations corporelles nettes		21 419 252	19 494 003
Immobilisations financières	A5	30 415 907	30 507 994
Moins : Provisions	A5	(12 695 776)	(12 695 776)
Immobilisations financières nettes		17 720 131	17 812 218
Total des actifs immobilisés		39 378 325	37 545 163
Autres actifs non courants		-	-
Total des actifs non courants		39 378 325	37 545 163
Actifs courants			
Stock	A6	36 001 221	15 298 967
Moins : Provisions sur stock	A7	(1 786 745)	(1 754 685)
Stock net		34 214 476	13 544 283
Clients et comptes rattachés	A8	45 387 203	54 916 194
Moins : provisions sur clients	A9	(8 658 451)	(8 252 395)
Clients et comptes rattachés nets		36 728 752	46 663 799
Autres actifs courants	A10	11 369 846	7 387 442
Moins : provisions sur autres actifs	A10	(3 000)	-
Autres actifs courants nets		11 366 846	7 387 442
Placements et autres actifs financiers	A11	228 576	210 208
Liquidités et équivalents de liquidités	A12	4 210 688	2 204 695
Total des actifs courants		86 749 337	70 010 428
Total des actifs		126 127 662	107 555 591

BILAN
(Exprimé en Dinars)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	31 Décembre	
		2018	2017
Capitaux propres			
Capital Social	C1	19 472 530	19 472 530
Réserves	C1	39 727 253	39 727 253
Résultats reportés	C1	(29 187 677)	(15 551 601)
Autres capitaux propres	C1	30 608	92 291
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		30 042 714	43 740 473
Résultat de l'exercice		(21 836 518)	(13 636 076)
Total des capitaux propres avant affectation		8 206 197	30 104 397
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	P1	3 434 066	4 917 582
Provisions	P2	2 371 949	1 141 468
Total des passifs non courants		5 806 015	6 059 051
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	P3	97 277 510	51 724 813
Autres passifs courants	P4	13 208 094	10 843 416
Concours bancaires et autres passifs financiers	P5	1 629 848	8 823 914
Total des passifs courants		112 115 451	71 392 143
Total des passifs		117 921 465	77 451 194
Total des capitaux propres et passifs		126 127 662	107 555 591

ETAT DE RESULTAT
(Présentation autorisée)
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		2018	2017
Produits d'exploitation			
Revenus	R1	116 035 170	150 684 150
Total des produits d'exploitation		116 035 170	150 684 150
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis	R2	(14 413 256)	3 146 751
Achats d'approvisionnements consommés	R3	117 027 790	125 510 502
Charges du personnel	R4	18 121 242	18 018 579
Dotations aux amortissements et aux provisions	R5	4 468 358	4 448 914
Autres charges d'exploitation	R6	15 659 073	17 668 507
Total des charges d'exploitation		140 863 205	168 793 253
Résultat d'exploitation		(24 828 036)	(18 109 103)
Charges financières nettes	R7	3 746 692	1 887 888
Produits des placements	R8	226 755	2 056 168
Autres gains ordinaires	R9	660 122	1 092 733
Autres pertes ordinaires	R10	(1 516 543)	(404 551)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(21 711 009)	(13 476 865)
Impôt sur les bénéfices	R11	(125 508)	(159 210)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(21 836 518)	(13 636 076)
Eléments extraordinaires (gains/pertes)		-	-
Résultat net de l'exercice		(21 836 518)	(13 636 076)
Effet des modifications comptables		-	-
Résultat après modifications comptables		(21 836 518)	(13 636 076)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Présentation de référence)
(Exprimé en Dinars)

**Exercice de 12 mois clos le 31
 Décembre**

Etat des flux de trésorerie	Notes	2018	2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients		133 362 656	152 241 190
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(108 963 209)	(131 633 571)
Intérêts payés		(589 149)	(852 317)
Impôts et taxes payés à l'état		(3 512 792)	(3 190 408)
Autres flux d'exploitation		(4 841 051)	(5 880 112)
Total des flux de trésorerie liés à l'exploitation	D1	15 456 455	10 684 782
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(4 285 437)	(473 820)
Décaissements (Encaissements) affectés à (provenant de) l'acquisition (la cession) d'immobilisations financières		24 159	34 590
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	D2	(4 261 278)	(439 230)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions		-	(300)
Remboursement d'emprunts		(2 233 771)	(2 359 769)
Variation des mobilisations des créances		(7 205 256)	(10 723 873)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	D3	(9 439 027)	(13 083 941)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		249 842	184 262
Variation de trésorerie	D4	2 005 992	(2 654 129)
Trésorerie au début de l'exercice		2 204 695	4 858 824
Trésorerie à la clôture de l'exercice	D5	4 210 688	2 204 695

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2018

I – PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

La Société Chimique ALKIMIA, société totalement exportatrice régie par la loi N° 93-120 du 27 Décembre 1993, a été fondée en Septembre 1972, et a démarré sa production en 1976 à la capacité nominale théorique de 30 000 tonnes par an de Tripolyphosphate de Sodium (STPP ; $\text{Na}_5 \text{P}_3 \text{O}_{10}$) obtenu par la neutralisation de l'acide phosphorique ($\text{H}_3 \text{PO}_4$) par la lessive de soude caustique (NaOH) ou par du carbonate de sodium (Na_2CO_3).

Le Tripolyphosphate de Sodium est une matière première de base pour la fabrication des poudres détergentes.

Le démarrage de l'usine et les mises au point ont été très difficiles et très longs ce qui a occasionné de graves difficultés à la Société et la fermeture de l'usine en 1980 et 1981.

La capacité annuelle nominale de 30 000 tonnes n'ayant jamais été atteinte avant 1983 pour des raisons essentiellement techniques, il a fallu d'abord résoudre un certain nombre de points en vue d'augmenter la production et d'améliorer la qualité du produit.

A partir de 1990 une première augmentation de la capacité de 30 000 à 45 000 tonnes a été effectuée puis en 1995/1996, suite à des optimisations de la Partie Humide, la capacité annuelle a été portée à 60 000 tonnes.

La partie séchage-calcination étant à 60 000 tonnes saturée, le Conseil d'Administration a, en sa réunion du 02 Août 1996, décidé une nouvelle extension de la capacité annuelle de 60 000 à 100 000 tonnes qui a démarré le 15 Avril 1998.

En 2002 et toujours grâce à des optimisations, la capacité nominale de production de STPP de l'usine à Gabès a été portée à 115 000 tonnes par an, toutes qualités confondues.

En 2004, la production nominale de l'usine a été portée à 140 000 tonnes de STPP par an suite au revamping et l'augmentation de la capacité de production de l'unité U-1000 et à l'optimisation de la capacité de production de l'unité U-1500.

Données Générales :

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	19 472 530 Dinars
Nombre d'actions :	1 947 253 actions de 10 Dinars chacune.
Siège social :	11 Rue des Lilas ; 1082 Tunis – Mahrajène
Usine :	Zone Industrielle de Ghannouch – Gabès
Registre de commerce :	Tunis – B – 125941996
Matricule fiscal :	001716L/A/M/000
Code en douane :	121 508 M
N° d'employeur (CNSS) :	50047/92
Président Directeur Général :	Ali MHIRI
Commissaires aux comptes :	AMC - ERNST & YOUNG et International Financial Consulting (I.F.C)

II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2018

- La production de l'année 2018 a enregistré une baisse importante de plus de 31% par rapport à 2017, passant ainsi de 83 730 à 57 710 tonnes soit 41 % de la capacité nominale de l'usine. Cette baisse de la production est due aux sit-in et grèves enregistrés dans le bassin minier ayant empêché l'approvisionnement des usines du Groupe Chimique Tunisien en phosphate brut pour la production de l'acide phosphorique, matière première principale pour la fabrication du STPP.

Cette situation a impacté négativement les engagements commerciaux de la société avec ses clients et l'a amené à déclarer la force majeure durant le premier semestre 2018. Au cours du deuxième semestre, la société a repris progressivement ses ventes mais avec des quantités très limitées. L'absence de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » du Marché du STPP a obligé certains clients à s'adresser à la concurrence et d'autres à remplacer le STPP par des produits de substitution.

- Le volume de ventes a enregistré de ce fait une baisse de 40% par rapport à 2017, passant de 86 090 tonnes à 51 875 tonnes de STPP, ce qui a permis aux concurrents de reprendre facilement les parts de marché de la Société.
- Le chiffre d'affaires a enregistré également une baisse de plus de 23%, passant de 150 684 150 DT en 2017 à 116 035 170 DT en 2018 sous les effets cumulés de la baisse des quantités vendues et du recul des prix pratiqués.
- Les prix des deux matières premières principales, à savoir l'acide phosphorique et le carbonate de sodium, ont enregistré d'importantes augmentations que la société n'a pas réussi à répercuter sur ses prix de vente.
- Les investissements enregistrés au titre de 2018 concernent principalement des avances sur le contrat d'acquisition des équipements principaux de la nouvelle usine de MAP cristallisé dont la réalisation a été lancée depuis le 16 Mai 2018 pour une capacité de production prévue de 25 000 tonnes

III – REFERENTIEL COMPTABLE

Les Etats Financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été préparés conformément aux principes et normes comptables prévus par la Loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises.

IV – NOTES SUR LES BASES DE MESURE ET LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1 –Immobilisations Incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût historique et sont constituées de "logiciels" qui sont amortis sur trois ans.

2 –Immobilisations corporelles :

a – Méthode de comptabilisation : Coût historique.

Ce coût englobe le prix d'acquisition, les droits de douanes s'il y a lieu, le fret, l'assurance...

b –Méthode d'amortissement :

La Société Chimique ALKIMIA pratique la méthode d'amortissement linéaire aux taux suivants

• Constructions	:	5% l'an
• Installations techniques, matériels et outillage	:	10% l'an
• Matériel de transport	:	20% l'an
• Installations générales, agencements et aménagements divers	:	10% l'an
• Equipements de bureaux	:	10% l'an
• Matériel pool.....	:	10% l'an
• Matériel informatique.....	:	33,33% l'an

3 – Participations :

Les participations de la Société sont comptabilisées au coût d'acquisition.

4 –Créances libellées en devises :

Les créances libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31/12/2018.

5 –Dettes libellées en devises :

Les dettes libellées en devises ont été actualisées sur la base du cours de la devise étrangère tel que publié par la BCT au 31/12/2018.

6-Les stocks :

- Coût d'entrée :

Les stocks de matières premières et pièces de rechange sont évalués au coût moyen pondéré.
Les stocks de produits finis sont évalués au coût moyen pondéré annuel de production.

- Valorisation à la date de clôture :

Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure. Les stocks de produits phosphatés sont évalués à leur cout de production ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

7 –Revenus :

Les revenus libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours moyen du mois précédent la facturation.

V - INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :

A – Les actifs

A₁ – A₂ – Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

<u>Libellé</u>	<u>Soldes au 31/12/2018</u>	<u>Soldes au 31/12/2017</u>
Logiciels au 31.12.n-1	1 704 686	1 704 686
Acquisitions logiciels	-	-
Amortissements	(1 465 744)	(1 465 744)
Immobilisations incorporelles nettes	238 943	238 943

A₃ – A₄ –Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

<u>Désignations</u>	<u>Soldes au 31/12/2018</u>	<u>Soldes au 31/12/2017</u>
Immobilisations brutes année précédente	86 124 808	85 491 083
Mise en rebut	-	-
Cession	(45 000)	-
Acquisitions	4 342 007	633 726
Amortissements	(69 002 564)	(66 630 805)
Immobilisations corporelles nettes	21 419 252	19 494 003

L'évolution des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2018	Soldes au 31/12/2017
Terrain	2 281 624	2 326 624
Constructions	14 683 775	13 836 109
Matériels de Transport	1 605 309	1 605 309
Equipements, matériels et outillages	67 078 948	67 706 020
Immobilisations en cours	4 772 160	650 747
Amortissements	(69 002 564)	(66 630 805)
Immobilisations corporelles nettes	21 419 252	19 494 003

A5 – Immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2018	Soldes au 31/12/2017
Participations à la F.I.G	20 000	20 000
Participation à la B.T.S	50 000	50 000
Participation KIMIAL spa	9 535 868	9 535 868
Participation ALKIMIA Packaging SA	1 999 948	1 999 948
Participation Les salines de Tataouine	16 999 940	16 999 940
Participation S.E.P.J.	20 000	20 000
Participation S.T.M.C.I	100 000	100 000
Action S.T.M.C.I capital non appelé	(50 000)	(50 000)
Action Ste Amarrage Désamarrage	75 000	75 000
Prêts au personnel à plus d'un an	189 065	198 152
Cautionnements versés	1 316 086	1 319 086
Emprunt National	1600 000	240 000
Provisions	(12 695 776)	(12 695 776)
Immobilisations financières nettes	17 720 131	17 812 218

Participation dans la société « Les Salines de De Tataouine »

Au mois d'août 2011, la « Société Chimique ALKIMIA S.A » a procédé à la constitution de sa nouvelle filiale « Les Salines de Tataouine » société anonyme dont elle détient 100% de son capital s'élevant à 17 000 000 Dinars divisé en 1 700 000 actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune. Cette filiale a pour objet la production de sulfate de sodium dans le cadre d'une concession d'exploitation de Sebkhate Oum El Khialate à Tataouine. Les travaux de construction de l'Usine de sulfate de sodium à Sebkhate Oum El Khialate ont pris beaucoup de retard et les travaux de montage mécanique et technique ont été achevés en Décembre 2015. L'entrée en production effective a été déclarée le premier Mars 2016.

Après la mise en route de l'Usine de Ksar Aoun, la filiale « Les Salines de Tataouine » a rencontré, en sa deuxième année de démarrage, deux problèmes majeurs. Le premier d'ordre social ayant paralysé l'activité de la Société durant le premier semestre 2017 et le deuxième d'ordre technique qui l'a empêchée d'atteindre la capacité de production prévue. Compte tenu de cette situation les Etats Financiers de cette filiale ont dégagé un résultat net déficitaire de 6 979 050 Dinars.

Au 31 Décembre 2017, le processus d'estimation de la valeur d'usage de cette participation a dégagé une moins-value de l'ordre de 3 000 000 DT par rapport à son coût historique. La société a constaté une provision complémentaire de 1 000 000 DT ramenant ainsi la dépréciation totale au titre de cette participation à 3 000 000 DT.

En 2018, la filiale « Les Salines de Tataouine » a pu améliorer ses performances techniques en enregistrant une production de 54 000 tonnes contre 31 280 tonnes en 2017. Le résultat enregistré en 2018, s'élevant à (1 581 861) DT, est en nette amélioration par rapport à 2017, même s'il reste déficitaire et augure de meilleurs résultats durant les années à venir.

Par ailleurs, le business plan de la Société actualisé à la date de l'arrêté des états financiers montre que le projet est rentable et les cash-flows prévisionnels permettent de dégager une rentabilité appréciable et de couvrir largement les besoins de trésorerie de la Société.

D'un autre côté, l'évaluation de la Société sur la base des cash-flows actualisés donne une valeur des fonds propres supérieur au capital social (totalement souscrits et libéré par la Société Chimique ALKIMIA).

La société a maintenu, par prudence, le même niveau de provision pour dépréciation constaté au 31 Décembre 2017.

Participation dans la société KIMIAL SPA

La « Société Chimique ALKIMIA S.A » est, depuis le 17 Avril 2006, l'actionnaire majoritaire dans le capital de la Société KIMIAL SPA à Annaba en Algérie en détenant 55% de son capital social. La prise de participation a été réalisée suite à une augmentation de capital en numéraire décidée par l'AGE du 17 Avril 2006.

Une deuxième augmentation du capital de 490 000 000 DA à 670 000 000 DA a été décidée par l'assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Société tenue le 12 Octobre 2008.

Compte tenu des problèmes commerciaux et techniques rencontrés, depuis la date de prise de participation, ayant engendré la perte de plus des trois quart du capital, l'Assemblée Générale Extraordinaires des actionnaires de la Société tenue le 15 Septembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société et a désigné, à cet effet, un liquidateur pour procéder à sa liquidation conformément à la réglementation Algérienne.

Participation dans la société ALKIMIA PACKAGING S.A

La Société Chimique ALKIMIA a procédé au 19 Novembre 2009, à la suite d'une Assemblée Générale, à la constitution d'une Société filiale à 100% dénommée « ALKIMIA-Packaging », Société anonyme au capital de 2 000 000 DT ayant pour objet social le conditionnement du carbonate de sodium et de tout autre produit chimique.

Le capital a été libéré en deux tranches, la première tranche portant sur le quart a été libérée en Octobre 2009 et la deuxième a été libérée en Février 2011.

A₆ – A₇ – Stocks :

Les stocks se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2018	Soldes au 31/12/2017
Acide phosphorique	3 958 455	1 127 275
Lessive de soude (NaOH)	2 066 645	560 763
Carbonate de sodium (Na ₂ CO ₃)	125 195	175 366
Produits semi finis	2 030 062	1 941 251
STPP	18 596 379	4 271 408
Matières consommables	2 981 034	1 529 049
Fournitures consommables	4 955 918	4 852 101
Emballages	1 263 412	817 106
Produits résiduels (Boue)	24 121	24 647
Provisions	(1 786 745)	(1 754 685)
Total net	34 214 476	13 544 283

A₈ – A₉ – Clients et comptes rattachés :

Les clients et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2018	Soldes au 31/12/2017
Clients locaux	1 789 963	370 709
Clients étrangers	31 896 988	35 777 645
Effets à recevoir	293 169	1 408 545
Clients douteux	19 015 191	19 001 027
Indemnisations assurances	(7 608 108)	(1 641 732)
Provisions pour dépréciation des comptes clients douteux	(8 658 451)	(8 252 395)
Total net	36 728 752	46 663 799

Les provisions pour dépréciation des comptes clients douteux, s'élevant à 8 658 451 DT, se détaillent comme suit :

- L'un des plus importants clients de la Société, a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté et n'a de ce fait pas pu régler ses créances qui s'élevaient au 31 Décembre 2018 à 18 428 357 DT.

Si ce client venait à être déclaré insolvable, la Société supportera une part importante des impayés, compte tenu des dispositions des contrats d'assurance.

Une partie de la marchandise objet de cette créance a été reprise par l'agent de la « Société Chimique ALKIMIA » en Inde qui devient, de ce fait, redevable à la société d'un montant de 2 748 632 DT.

Après avoir effectué les démarches nécessaires auprès des compagnies d'assurance, et sur la base des accords contractuels, la société a estimé les montants à recouvrer auprès de ces compagnies à 8 000 000 DT et a dû provisionner dans ses Etats Financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 un montant de 7 679 725 DT.

En 2017, la société a reçu une correspondance confirmant le principe de remboursement conformément aux accords contractuels et a maintenu le même niveau de provision constatée en 2016.

Au 31 Décembre 2018, le montant définitif remboursé par les compagnies d'assurance en vertu des accords contractuels s'est élevé à 7 608 108 DT. Une provision complémentaire de 391 892 DT a été constatée par la société ramenant ainsi le solde de la provision à 8 071 617 DT.

- Des factures de vente sur le marché local pour 112 606 DT non payées à ce jour.
- Deux factures impayées sur KIMIAL SPA relatives au transfert du savoir-faire pour un montant de 474 228 DT.

A₁₀ – Autres actifs courants :

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2018	Soldes au 31/12/2017
Diverses avances fournisseurs	1 387 891	104 817
Avances au personnel	184 251	168 800
Etat impôt et taxes à reporter	949 151	973 570
Produits à recevoir	4 384 411	4 059 638
Compte courant Les Salines de Tataouine	3 705 305	839 331
Divers	758 836	1 241 287
Provisions pour dépréciation des autres actifs	(3 000)	-
Divers	11 366 846	7 387 442

A₁₁ – Autres actifs financiers :

Les autres actifs financiers se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2018	Soldes au 31/12/2017
Echéances de l'année (n+1) des prêts accordés au personnel.	141 136	118 560
Intérêts courus sur emprunt national	7 440	11 648
Echéance – 1 an / emprunt obligataire	80 000	80 000
Soldes	228 576	210 208

A₁₂ – Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2018	Soldes au 31/12/2017
Placements (OPCVM)	249 957	144 958
Certificats de dépôt	2 500 000	-
Dépôts en banque	1 456 095	2 054 924
Caisses	4 636	4 815
Soldes	4 210 688	2 204 695

B – Capitaux propres et passifs

C₁ – Capitaux Propres :

Le tableau de variation des capitaux propres au pour la période allant du 01 Janvier 2016 au 31 Décembre 2018 se présente comme suit :

Désignations	Capital Social	Réserves légales	Réserves spéciale et générales	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat	Total
							de l'exercice	
Soldes au 31.12.2015	19 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	215 658	3 483	(6 500 208)	52 918 716
<u>Affectation résultat 2015</u>								
Réserves						(6 500 208)	6 500 208	-
Report à nouveau								
Amortissement subventions					(61 683)			(61 683)
Résultat au 31.12.2016							(9 054 876)	(9 054 876)
Soldes au 31.12.2016	19 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	153 974	(6 496 725)	(9 054 876)	43 802 156
<u>Affectation résultat 2016</u>								
Réserves						(9 054 876)	9 054 876	-
Report à nouveau								
Amortissement subventions					(61 683)			(61 683)
Résultat au 31.12.2017							(13 636 076)	(13 636 076)
Soldes au 31.12.2017	19 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	92 291	(15 551 601)	(13 636 076)	30 104 397
<u>Affectation résultat 2017</u>								
Réserves						(13 636 076)	13 636 076	-
Report à nouveau								
Amortissement subventions					(61 683)			(61 683)
Résultat au 31.12.2018							(21 836 518)	(21 836 518)
Soldes au 31.12.2018	19 472 530	1 947 253	36 630 000	1 150 000	30 608	(29 187 677)	(21 836 518)	8 206 197

Le Résultat par action est de (11,214) DT au titre de 2018 contre (7,003) DT au titre de 2017, calculés comme suit :

Exercice	2018	2017
Résultat net	(21 836 518)	(13 636 076)
Nombre d'actions	1 947 253	1 947 253
Résultat par action	(11,214)	(7,003)

P₁ – Les emprunts :

Le solde du compte «Emprunts à + d'un an», s'élevant à 3 434 066DT au 31 Décembre 2018 contre 4 917 582DT au 31 Décembre 2017, se détaille comme suit :

Désignations	Remboursements	Echéances 2019	Soldes + 1an	
			31.12.2018	31.12.2017
CMT – UBCI de 5 000 000 DT	3 214 286	714 286	357 143	1 071 429
CMT – BIAT de 5 000 000 DT	769 231	769 231	3 076 923	3 846 154

P₂ – Provisions :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 Décembre 2018 à 2 371 949DT contre 1 141 468 DT au 31 Décembre 2017 et se rattachent aux différents risques opérationnels encourus par la société.

P₃ – Fournisseurs et comptes rattachés :

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2018	Soldes au 31/12/2017
Groupe Chimique Tunisien	78 949 299	33 967 632
ALKIMIA Packaging	8 303 884	10 178 013
STEG	1 811 724	1 081 913
Four. Fact. non Parvenues	5 099 173	3 985 550
CLARKE ENERGY	437 782	437 782
La CARTE Tunis	36 850	535 024
LEMANDOU	-	40 103
CMA-CGM	137 016	257 679
Autres fournisseurs	2 501 782	1 197 277
Soldes	97 277 510	51 724 813

P₄ – Autres passifs courants :

Les autres passifs courants se détaillent comme suit :

Libellé	Soldes au 31/12/2018	Soldes au 31/12/2017
Avances reçues des clients	618 492	938 712
Charges à payer	8 091 276	5 249 495
Rémunérations dues au personnel	205 716	303 952
Etat impôts et taxes	1 004 812	1 091 717
CNSS	1 804 862	1 913 026
Charges sociales provisionnées	1 188 149	1 053 583
Autres	294 786	292 931
Total	13 208 094	10 843 416

P₅ – Autres passifs financiers :

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2018	Soldes au 31/12/2017
Echéance à moins d'un an emprunt UBCI	1 629 848	1 618 659
Créances mobilisées	-	7 205 256
Soldes	1 629 848	8 823 914

C – L'état de résultat

R₁ – Revenus :

Les revenus se détaillent comme suit :

Désignations	2018	2017
Ventes de STPP sur le marché local	6 822 825	6 237 605
Ventes de STPP à l'export	105 652 264	140 774 453
Ventes de produits résiduels (Boue)	3 548 401	3 649 992
Ventes de déchets	11 680	22 100
Total	116 035 170	150 684 150

R₂ – Variation des stocks :

La variation des stocks de produits finis se détaille comme suit :

Désignations	2 018	2 017
Stocks au 31/12/n-1	3 146 750,894	(912 201)
Stocks au 31/12/n	(17 560 007)	4 058 952
Variation	(14 413 256)	3 146 751

R₃ – Achats d'approvisionnements consommés :

Les achats d'approvisionnements consommés se détaillent comme suit :

Désignations	2 018	2 017
Achats de matières premières	105 783 827	107 577 710
Achats de fournitures, consommables et emballages	6 474 262	5 455 642
Achats non stockés d'énergie, eau et autres matières	10 829 310	12 032 068
Frais sur achats	229 389	142 955
Variation des stocks	(6 288 998)	302 127
Total	117 027 790	125 510 502

R₄ – Charges de personnel :

Les charges du personnel se détaillent comme suit :

Désignations	2 018	2 017
Charges salariales	13 879 779	13 999 739
Charges sociales	3 325 465	3 301 437
Congés à payer	27 281	203 772
Indemnité de départ en retraite	567 252	513 631
Autres charges du personnel	321 465	-
Total	18 121 242	18 018 579

R₅ – Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

Désignations	2018	2017
Amortissements des immobilisations corporelles	2 371 758	2 797 117
Provisions pour risques et charges	753 492	-
Provisions pour dépréciation des stocks	498 576	524 802
Provisions pour contrats déficitaires	476 989	67 348
Provisions pour dépréciation des créances	406 056	-
Provisions pour dépréciation des participations	-	1 039 907
Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(26 212)	29 212
Transfert de charges d'amortissement	(12 300)	(9 472)
Total	4 468 358	4 448 914

R₆ – Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

Libellé	2018	2017
Frêt et transport sur ventes	4 145 609	6 893 735
Frais sur ventes	1 955 472	2 811 540
Assurances	2 629 981	1 911 130
Frais du personnel (Transport, bons et autres)	2 272 066	2 226 292
Honoraires	626 322	546 559
Entretiens et réparations	1 644 885	1 387 863
Publicité et frais postaux	370 420	472 723
Voyages, déplacements et frais du personnel	228 943	291 627
Locations	182 564	258 241
Jetons de présence	204 000	204 000
Frais bancaires	319 644	247 058
Droits et taxes	553 478	227 860
Frais postaux et de télécommunication	203 548	151 832
Transport sur achat	322 140	38 047
Total	15 659 073	17 668 507

R₇ – Charges financières nettes :

Les charges financières nettes (Produit) se présentent ainsi :

Désignations	2 018	2 017
Intérêts sur financement	(2 930 840)	(929 887)
Pertes de change	(2 942 914)	(2 339 364)
Gains de change	9 620 446	5 157 140
Total	3 746 692	1 887 888

R₈ – Produits des placements :

Les produits de placements se détaillent comme suit :

Désignations	2 018	2 017
Intérêts des placements et comptes	226 755	56 168
Produits des participations	-	2 000 000
Total	226 755	2 056 168

R₉ – Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

Désignations	2 018	2 017
Produits sur exercices antérieurs	73 533	527 621
Reprise de provisions/stocks	466 515	377 973
Reprise de provisions pour risque	-	2 210
Reprise de provisions pour dépréciation clients	-	85 561
Produits sur éléments non récurrents	27 925	14 394
Autres produits	92 150	84 974
Total	660 122	1 092 733

R₁₀ – Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

Désignations	2 018	2 017
Mise en rebus d'immobilisations	-	-
Charges sur exercices antérieurs	1 516 543	404 551
Total	1 516 543	404 551

R₁₁ – Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève, au titre de l'exercice 2018, à 125 508 DT.

D – Etat des flux de trésorerie

D₁ – Flux liés à l'exploitation :

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation s'élèvent au titre de l'exercice 2018 à 15 456 455DT contre 10 684 782 DT au titre de l'exercice 2017, résultant de l'encaissement auprès des clients de la somme de 133 362 656 DT et des décaissements d'exploitation de 117 906 201 DT.

D₂ – Flux liés aux activités d'investissement :

Les flux liés aux activités d'investissement se détaillent comme suit :

Désignations	2 018	2 017
- Investissements de renouvellement	(4 285 437)	(473 820)
- Acquisitions d'immobilisations Financières	24 159	34 590
Flux liés aux activités d'investissement	(4 261 278)	(439 230)

D₃ – Flux liés aux activités de financement :

Les flux liés aux activités de financement se détaillent comme suit :

Désignations	2 018	2 017
- Décaissement dividendes et jetons de présence	-	(300)
- Variation des mobilisations des créances	(7 205 256)	(10 723 873)
- Remboursements emprunts bancaires	(2 233 771)	(2 359 769)
Flux liés aux activités de financement	(9 439 027)	(13 083 941)

D₄ – Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

L'incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités se détaille comme suit :

Désignations	2 018	2 017
- Gains de change	249 842	184 262
Incidence de la variation des taux de change	249 842	184 262

D₅ – Trésorerie au 31 Décembre 2018 :

Au 31 Décembre 2018, la trésorerie s'élève à 4 210 688 DT contre 2 204 695DT au 31 Décembre 2017.

E– Les engagements hors bilan

Engagements reçus

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

Désignations	2 018	2 017
- Cautions reçues de nos fournisseurs	70 566	185 183
Total	70 566	185 183

Engagements émis

Les engagements émis se détaillent comme suit :

Désignations	2 018	2 017
- Caution en faveur de l'OMMP	179	179
- Caution en faveur de la Douane	100 000	100 000
- Caution en faveur du G.M.G.A	10 000	10 000
- Caution en faveur de l'ANGED	1 000	1 000
- Caution OIL LIBYA	5 000	5 000
- Divers clients export	-	39 177
Total	116 179	155 356

F - Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

1 - Groupe Chimique Tunisien :

- Achat acide phosphorique : 74 367 730 DT

2- Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne :

- Primes d'assurance : 2 629 981 DT

3- ALKIMIA-Packaging :

- Achat carbonate de sodium vrac : 29 504 202 DT

- Prestations et fournitures diverses : 111 724 DT

- Charges communes : 246 672 DT

4- Les Salines de Tataouine :

- Avances et prestations diverses : 1 948 681 DT

- Charges communes : 600 626 DT

G- Schéma des soldes intermédiaires de gestion

PRODUITS		CHARGES		SOLDES		2018	2017
Revenus et autres produits d'exploitation	116 035 170	Déstockage de production	(14 413 256)				
Total	116 035 170	Total	(14 413 256)	Production		130 448 426	147 537 399
Production	130 448 426	Consommations intermédiaires	117 027 790	Marge / coût matières		13 420 636	22 026 897
Marge / coût matières	13 420 636	Services extérieurs	15 105 595				
Total	13 420 636	Total	15 105 595	Valeur ajoutée		(1 684 959)	4 586 251
Valeur ajoutée	(1 684 959)	Impôts et taxes	553 478				
		Charges de personnel	18 121 242				
Total	(1 684 959)	Total	18 674 719	Excédent brut d'exploitation		(20 359 678)	(13 660 189)
Excédent brut d'exploitation	(20 359 678)	Charges financières nettes	(3 746 692)				
Produits des placements	226 755	Dotations aux amortissements et aux provisions	4 468 358				
Autres gains ordinaires	660 122	Autres pertes ordinaires	1 516 544				
		Impôt sur les bénéfices	125 508				
Total	(19 472 801)	Total	2 363 717	Résultat net de l'exercice		(21 836 518)	(13 636 076)

H-Evènements postérieurs à la date de clôture :

La société a reçu en date du 7 Mars 2019 une notification d'un avis de vérification fiscale approfondie de sa situation fiscale pour les années 2015 à 2017 portant sur tous les impôts et taxes auxquels elle est soumise. A la date de signature de ce rapport, les travaux de contrôle effectifs n'ont pas encore été entamés.

En dehors de l'évènement décrit ci-dessus, les présents Etats Financiers, qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 9 Mai 2019, ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Rapport Général des Co-Commissaires aux Comptes Etats Financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2018

Messieurs les actionnaires de la Société Chimique ALKIMIA S.A,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de Co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 21 avril 2016, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » (la « société»), qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2018, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 8 206 197 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à 21 836 518 DT.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- **Titres de participation :**

Au 31 Décembre 2018, la valeur nette des titres de participation de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » s'élève à 16 054 980 DT sur un total bilan de 126 127 662 DT.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (y compris les frais d'acquisition) en respect avec les dispositions de la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des participations à leur valeur d'usage ainsi déterminée :

- ✓ La valeur d'usage est estimée en tenant compte de plusieurs facteurs, notamment, la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.
- ✓ Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable de ces participations est supérieure à leur valeur d'usage.

Risque identifié :

Le risque que la valeur nette comptable des titres de participation excède leur valeur d'usage et qu'une dépréciation ne soit pas comptabilisée au bilan constitue un risque d'anomalie significative dans les comptes en raison du recours important au jugement de la Direction.

Notre réponse à ce risque :

Dans ce cadre, nos travaux ont consisté notamment à :

- ✓ Revoir le processus d'estimation de la dépréciation adopté par la Direction ;
- ✓ Identifier et tester les contrôles pertinents associés au processus d'estimation ;
- ✓ Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses et examiner les modalités retenues par la Direction pour estimer la valeur d'usage des participations à la date de clôture ;
- ✓ Analyser la performance économique des entreprises émettrices et l'utilité procurée par ces participations à la « Société Chimique ALKIMIA S.A » ;
- ✓ Revoir les résultats des estimations effectuées durant l'exercice précédent.

4. Observations

Nous attirons l'attention sur les notes suivantes aux Etats Financiers qui décrivent certaines situations.

A- Note A5 : Participation au capital de la société « Les Salines de Tataouine »

Au mois d'Août 2011, la « Société Chimique ALKIMIA » a procédé à la constitution de la filiale « Les Salines de Tataouine » dont elle détient 100% du capital social s'élevant à 17 000 000 DT. Cette filiale a pour objet la production de sulfate de sodium dans le cadre d'une concession d'exploitation de « Sebkhath Oum El Khialate » à Tataouine. Les travaux de construction de l'Usine de sulfate de sodium ont pris beaucoup de retard et les travaux de montage mécanique et technique ont été achevés en Décembre 2015. L'entrée en production effective a eu lieu le premier Mars 2016.

Après la mise en route de l'Usine de Ksar Aoun, la filiale « les Salines de Tataouine » a rencontré deux problèmes. Le premier, d'ordre social, a paralysé l'activité de la Société durant le premier semestre 2017. Le deuxième, d'ordre technique, l'a empêchée d'atteindre la capacité de production prévue. Compte tenu de cette situation, les Etats Financiers de cette filiale ont dégagé un résultat net déficitaire de 6 979 050 DT.

Au 31 Décembre 2017, le processus d'estimation de la valeur d'usage de cette participation a dégagé une moins-value de l'ordre de 3 000 000 DT par rapport à son coût historique. La « Société Chimique ALKIMIA » a constaté une provision complémentaire de 1 000 000 DT pour ramener la dépréciation totale au titre de cette participation à 3 000 000 DT.

En 2018, la Société « les Salines de Tataouine » a pu améliorer ses performances techniques en enregistrant une production de 54 000 tonnes contre 31 280 tonnes en 2017. Le résultat net ainsi dégagé, bien que toujours déficitaire, est en nette amélioration par rapport 2017 et s'élève à 1 581 861 DT.

La « Société Chimique ALKIMIA » a maintenu le même niveau de provision constatée au 31 Décembre 2017.

B- Notes A8 – A9 : Créance douteuse sur un client important

Un client important de la « Société Chimique ALKIMIA » a eu beaucoup d'impayés sur ses clients en Inde ce qui l'a mis en difficulté. Cette situation l'a empêché de régler ses dettes envers la Société s'élevant au 31 Décembre 2016 à 18 428 357 DT.

Une partie de la marchandise objet de cette créance a été reprise par l'agent de la Société Chimique ALKIMIA en Inde qui devient, de ce fait, redevable à la Société d'un montant de 2 748 632 DT.

Après avoir effectué les démarches nécessaires auprès des compagnies d'assurance, et sur la base des accords contractuels, la société a estimé les montants à recouvrer auprès de ces compagnies à 8 000 000 DT et a dû provisionner dans ses Etats Financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 un montant de 7 679 725 DT.

En 2017, la société a reçu une correspondance confirmant le principe de remboursement conformément aux accords contractuels et a maintenu le même niveau de provision constatée en 2016.

Au 31 Décembre 2018, le montant définitif remboursé par les compagnies d'assurance en vertu des accords contractuels s'est élevé à 7 608 108 DT. Une provision complémentaire de 391 892 DT a été constatée par la société ramenant ainsi le solde de la provision à 8 071 617 DT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5. Autres points

Nous attirons l'attention sur le fait que les fonds propres de la « Société Chimique ALKIMIA », totalisant au 31 Décembre 2018 la somme positive de 8 206 197 DT, sont devenus inférieurs à la moitié de son capital social en raison des pertes cumulées enregistrées.

La société devrait appliquer les dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales.

6. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

7. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

8. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être

considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée: ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 16 Mai 2019

Les Co-commissaires aux comptes

International Financial Consulting Ltd.

Lotfi REKIK

AMC Ernst & Young

Anis LAADHAR

Rapport Spécial des Co-Commissaires aux Comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2018

Messieurs les actionnaires de la « Société Chimique ALKIMIA S.A »,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons, ci-dessous, sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les Etats Financiers. Il ne nous appartient pas, de rechercher spécifiquement de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations relatives à des conventions nouvellement conclues durant l'exercice clos au 31 Décembre 2018

Votre Conseil d'Administration ne nous a informés d'aucune convention nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 et rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

II. Opérations relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 :

► **Groupe Chimique Tunisien**

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec le « Groupe Chimique Tunisien » une convention en date du 26 novembre 1993, modifiée par deux avenants signés respectivement en date du 22 Octobre 1998 et du 27 Septembre 2009, selon laquelle le « Groupe Chimique Tunisien » s'engage à vendre à partir de ses unités de production, à la « Société Chimique ALKIMIA S.A », qui accepte, l'acide phosphorique concentré dont elle a besoin pour son exploitation.
- Les achats d'acide phosphorique effectués par la « Société Chimique ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention totalisent au titre de l'exercice 2018 un montant net de 74 367 730 DT. Le solde fournisseur « Groupe Chimique Tunisien » s'élève au 31 Décembre 2018 à 78 949 299 DT.

► **Alkimia Packaging SA**

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a conclu avec sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » une convention en date du 03 Janvier 2011 qui prévoit son approvisionnement auprès de cette dernière en carbonate de sodium nécessaire à son exploitation. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration de la « Société Chimique ALKIMIA S.A » tenu en date du 10 Mai 2011. Les achats de carbonate de sodium effectués par la « Société ALKIMIA S.A » dans le cadre de cette convention s'élèvent au titre de l'exercice 2018 à 29 504 202 DT. Le solde fournisseur « ALKIMIA Packaging S.A » s'élève au 31 Décembre 2018 à 8 303 884 DT.
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « ALKIMIA Packaging S.A » des charges communes au titre de l'exercice 2017 pour montant de 246 672 DT.

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a comptabilisé en 2017 des dividendes à recevoir au titre de sa participation au capital de la société « ALKIMIA Packaging S.A » pour un montant de 2 000 000 DT qui demeurent non encore réglés au 31 Décembre 2018.
- Le compte courant « Alkimia Packaging S.A » présente au 31 Décembre 2018 un solde créditeur de 111 724 DT.

► **Les Salines de Tataouine**

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a réalisé des prestations de fourniture de l'excédent d'électricité produite par l'unité de cogénération à sa filiale « Les Salines de Tataouine » pour un montant de 1 537 081 DT.
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a facturé à sa filiale « Les Salines de Tataouine » des charges communes au titre de l'exercice 2017 pour un montant de 600 626 DT.
- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » a octroyé des avances en compte courant associé à sa filiale « Les Salines de Tataouine » pour un montant de 411 600 DT.
- Le compte courant « Les Salines de Tataouine » présente au 31 Décembre 2018 un solde débiteur de 3 705 305 DT.

► **La Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne (CARTE ASSURANCES)**

- La « Société Chimique ALKIMIA S.A » continue à assurer tous ses risques auprès de « La CARTE Assurances ». La prime d'assurance supportée par la société dans le cadre de cette convention au titre de l'année 2018 s'élève à 2 629 981 DT.

III. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

- 1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par le « Comité de rémunération » tenu le 18 Octobre 2015.
- Les administrateurs sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Annuelle.

- 2- Les obligations et engagements de la société chimique ALKIMIA S.A envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des Etats Financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018 se présentent comme suit :

Libellé	Président directeur général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif	Charges de l'exercice	Passif
Rémunération brute (y compris avantages en nature)	222 372	-	-	-
Jetons de présence pour les administrateurs	-	-	144 000	144 000
Rémunérations des membres du comité permanent d'audit	-	-	60 000	60 000
Total	222 372	-	204 000	204 000

Tunis, le 16Mai 2019

Les Co-commissaires aux comptes

International Financial Consulting Ltd.

AMC Ernst & Young

Lotfi REKIK

Anis LAADHAR